

Qualification activités de loisirs motocyclistes

La mini moto chez Temps Jeunes

Avec plus de 1500 enfants accueillis sur cette activité, Temps Jeunes fait appel à de nombreux animateurs pour préparer et organiser la pratique de la mini moto dans ses séjours.

- Réflexion sur la place des activités de loisirs d'engins motorisés dans le cadre des SV
- Organisation de la pratique des activités
- Maîtrise des engins motorisés
- Animation d'un groupe en situation d'activité
- Conditions réglementaires et de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Entretien et réparation du matériel



Retrouvez le détail
des stages sur
www.temps-jeunes.com

« Conduire des activités
de loisirs avec des engins
motorisés en SV »

■ Dates :

Du 22 au 29/10/11

Du 14 au 21/04/12

Du 23 au 30/06/12

■ **Prix :** 590 €

- aide CAF = **498.53 €**

■ **Lieu :** Haute Loire

■ Conditions requises :

- Avoir une pratique régulière d'engin motorisé
- Avoir une connaissance attestée du code de la route (permis B, code de la route, ASSR ou BSR)
- Etre en cours BAFA ou BAFA complet.

**Possibilité de financement
pour tout ou partie de cette
formation : contact Joël Ram-
beau au 04 72 66 16 61 ou
stages@temps-jeunes.com**

